OFFICIEL.

ASSEMBLÉE GENERALE

DE

L'Etat de la Louisiane

Session Régulière de l'Année 1898

Loi de la Chambre No 237.
Par M. Wade.

No 56.] LOI.

Autorisant le Gouverneur à vendre certaine propriété de l'Etat située dans la ville de Baton Rouge, à l'enchère publique ou à une vente privée, et prescrivant l'usage à faire du produit de la vente.

Attendu que par la Résolution concurrente de la Chambre No 46, le Gouverneur a été autorisé à vendre certaine propriété de l'Etat située en la ville de Baton Rouge à un prix minimum de vingt mille dollars ($20,000); etc.

Attendu que par l'acte No 38, de 1896 une allocation a été faite à l'Université de l'Etat de la Louisiane et collège A et M, de vingt mille dollars [$20,000] dans le but de faire ériger une batisse pour des objets de classes et de laboratoires, ladite somme devant être payée avec les produits de la vente de ladite propriété; et

Attendu que le Gouverneur de la Louisiane n'a pas été capable de disposer de ladite propriété au prix spécifié, et a en conséquence été incapable de t rer ladite allocation ou aucune partie de celle-ci,

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, Que le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane est ici autorisé à vendre ladite propriété de l'Etat située en la ville de Baton Rouge, dans l'ilet borné par les rues Church, Laurel, Floride et Troisième, et anciennement occupée par l'institution des Sourds et Muets, au plus haut enchérisseur à une vente publique ou privée. Les termes seront fixés par le Gouverneur à pas moins de quinze mille dollars ($15000) le paiement reliquat de ce prix d'achat en argent devant être garantie par le privilège usuel du vendeur et hypothèque.

Sec. 2. Il est en outre décrété, que le produit de ladite vente est ici alloué à l'Université de l'Etat de la Louisiane et au Collège Agricol et Mécanique pour l'érection d'une ou de plusieurs bâtisses pour des objets de classes et de laboratoire.

S. P. HENRY.
Orateur de la Chambre des Représentants.
R. H. SNYDER.
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvée le 8 juillet 1898.
MURPHY J. FOSTER.
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Copie conforme.
JOHN T. MICHEL.
Secrétaire d'Etat.

Loi de la Chambre No 150.
Par M. Chaffe.

No 57. LOI

Pour prohiber le jeu des "slot machines" pour des prix d'argent, et pour empêcher les mineurs de jouer à ces machines pour du stock ou de l'argent, et pourvoyant à des pénalités pour la violation de cette loi.

Section 1. — Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que quiconque s'engagera dans un jeu de "slot machines" pour de l'argent ou quoique ce soit représentant de l'argent, alorsque le prix ou ce qui représente de l'argent ou des chèques qui doivent être rachetés avec de l'argent, sera, sa culpabilité établie, condamné à payer une amende de pas moins de ($25) ou de pas plus de ($200) ou sera emprisonné pendant une durée pas moindre de trente jours, ni plus de quatre-vingt-dix jours, ou aux deux pénalités, à la discrétion de la Cour.

Sec. 2. Il est en outre décrété etc., Que tout propriétaire, locataire ou tenancier d'une maison ou établissement qui aura ou permettra l'usage dans sa propriété ou aux environs ou dans un lieu faisant partie de celle-ci d'un "slot machine" en violation de la section première de cet acte, sera, sa culpabilité établie, condamné à une amende de pas moins de $25 ou de pas plus de $200, ou sera emprisonné pendant pas moins de trente jours ni pas plus de quatre-vingt-dix jours ou aux deux pénalités, à la discrétion de la cour.

Sec. 3. Il est en outre décrété, etc., Que tout propriétaire d'un slot machine ou personnes exploitant ces machines ou permettant à un mineur de jouer à ces machines pour du stock ou de l'argent sera coupable d'un méfait, et, sa culpabilité établie, sera condamné à payer une amende de pas moins de vingt-cinq dollars et de pas plus de cent dollars ou subira un emprisonnement de pas moins de trente jours et de pas plus de quatre-vingt-dix jours.

Sec. 4. Il est en outre décrété, etc., Que rien dans cette loi ne sera interprété comme prohibant l'usage desdites machines, alors que les prix sont du stock, dans des établissements payant régulièrement des licenses et observant les restrictions relatives aux mineurs.

S P HENRY,
Orateur de la Chambre des Représentants.
R H. SNYDER,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvée le 8 juillet 1898
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Copie conforme:
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

Loi de la Chambre, No 160.
Par M. Richardson.

No 58]. LOI

Pour prohiber la vente soit en gros ou au détail de liqueurs spiritueuses, excepté pour des objets de médecine, de science ou de sacrements, dans un rayon de trois milles de l'Institut Normal Gibsland, dans la ville de Gibsland, paroisse Bienville, Louisiane, et pour pourvoir à des pénalités pour la violation de cette loi.

Attendu que la preuve a été donnée qu'avis de l'intention de demander l'adoption de cette loi a été publié, conformément aux exigences de la Constitution de la Louisiane.

Sec. 1. Il est décrété par l'Assemblée Général de l'Etat de la Louisiane, Que la vente de liqueurs spiritueuses en gros ou au détail, excepté pour des objets de médecine, de science ou de sacrements dans un rayon de trois milles de l'Institut normal Gibsland, situé dans la ville de Gibsland, paroisse Bienville, Louisiane, est prohibée.

Sec. 2. Il est en outre décrété, etc., Que toute personne vendant en gros ou au détail des liqueurs spiritueuses, excepté pour des objets de médecine, de science ou de sacrements, dans un rayon de trois milles de l'institut normal Gibsland, situé en la ville de Gibsland, paroisse Bienville Louisiane, sera coupable d'un méfait, et, sa culpabilité établie, sera condamnée à payer une amende pas moindre de cinquante dollars ni de plus de cent dollars, ou à subir un emprisonnement n'excédant pas soixante jours dans la paroisse, ou aux deux pénalités, à la discrétion de la cour.

Sec. 3. Il est en outre décrété, etc., Que cette loi prendra effet à partir du 31me jour de décembre 1898.

S. P. HENRY.
Orateur de la Chambre des Représentants.
R. H. SNYDER.
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvée le 8 juillet 1898.
MURPHY J. FOSTER.
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Copie conforme.
JOHN T. MICHEL.
Secrétaire d'Etat.

Loi de la Chambre No 216.
Par M. Claiborne.

No 59] LOI.

Pourvoyant à l'enregistrement et à la tenue d'un registre dans le bureau du Secrétaire d'Etat de toutes les chartes de corporations, les preuves de la publication de ces chartes, des amendements qui y ont été apportés et des procédures relatives à la consolidation, la dissolution ou la liquidation des corporations; pourvoyant à l'usage et aux effets comme preuves d'extraits et certificats de ces records.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, Que toutes corporations excepté celles qui ont été organisées dans des buts littéraires, scientifiques, religieux, d'éducation ou charitables à l'avenir faisant affaires dans l'Etat de la Louisiane, enregistreront dans le bureau du Secrétaire d'Etat premièrement: une copie dûment certifiée de leurs chartres prise soit des archives du Notaire devant lequel a été passé l'acte d'incorporation ou des archives de l'Annotateur dans le bureau duquel ladite charte aura été enregistrée. A cette copie sera attaché le certificat de l'Annotateur attestant l'enregistrement des actes en son bureau, et citant le livre et le folio de l'enregistrement, ou une copie publiée dûment certifiée par un desdits officiers.

Deuxièmement: un exemplaire d'un numéro du journal où aura été publiée ladite charte, quand cette publication a été requise par la loi, ainsi que l'avis de l'éditeur, attestant sous serment, que la Charte a été dûment publiée dans son journal comme le requiert la loi.

Troisièmement: Une copie certifiée de l'un quelconque et de tous les amendements aux chartes prises soit des records du Bureau de l'Annotateur où ces amendements auront été enregistrés comme le requiert la loi, ou des records du notaire devant lequel l'acte d'incorporation a été passé. A cette copie sera attaché le certificat de l'Annotateur attestant le fait que la copie en question a été enregistrée dans son bureau et faisant connaître le registre et le folio de ce record.

Quatrièmement: une copie des procès-verbaux de l'un quelconque et de tous les meetings d'actionnaires ou de directeurs comprenant tous les actes des actionnaires et directeurs, à l'égard de l'amendement de la charte, dûment attesté par le Secrétaire de la corporation dont la signature à cette attestation sera dûment reconnue.

Cinquièmement: Tous arrangements pour la consolidation de corporations, ensembles avec des copies des minutes d'une assemblée des actionnaires ou directeurs autorisant ou prétendant consolider, dissoudre ou liquider, les signatures à cet instrument seront dûment reconnues et les exemplaires devront être dûment reconnus et les copies de ces minutes seront dûment attestées par le secrétaire de la corporation dont la signature à l'attestation sera dûment reconnue.

Sec. 2. Il est en outre décrété, etc., Que le Secrétaire gardera des registres où il transcrira et enregistrera tous les documents et écrits, que la première section de cette loi requiert d'être enregistrés dans son bureau (autres que les journaux ici décrits) lesquels livres seront numérotés consécutivement et pour lesquels livres il y aura des index.

Sec. 3. Il est en outre décrété etc., Que le Secrétaire d'Etat gardera en liasses dans son bureau les journaux qu'il faudra enregistrer dans son bureau, comme y pourvoit la section première de cette loi; et il fera une entrée dans les livres auxquels pourvoit la section 2 de cette loi, attestant que le fait que ces journaux ont été enliassés dans son bureau, et que telle Charte a été dûment publiée.

Sec. 4. Il est en outre décrété etc., Que des extraits des livres comme y pourvoit la section 2 de cette loi, dûrement attestés par le Secrétaire d'Etat seront admissibles comme preuves dans toutes les cours et constitueront une preuve *prima facie* de tous les faits énumérés dans ces extraits.

Sec. 5 Il est en outre décrété, etc., Que cette loi prendra effet à partir de son adoption.

S. P. HENRY,
Orateur de la Chambre des Représentants.
R. H. SNYDER,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvée le 8 juillet 1898
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Copie conforme:
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

MALADIES
DE LA PEAU
De toutes natures, des plus simples boutons aux plus rebelles eczémas, érysipèles, ulcères et éruptions sont guéries promptement, agréablement et radicalement par
L'ONGUENT HEISKELL.
La peau est claire, lisse, souple et saine et se conserve ainsi par l'usage du
DU SAVON HEISKELL.
C'est un savon absolument pur, composé de gommes et d herbes médicinales. Il est calmant dans ses effets et guérit. En vente par tous les Droguistes.
Onguent, 50c la boîte; Savon, 25c le morceau
JOHNSTON HOLLOWAY & CIE
531 Commerce St. Phila.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 1 fast line 7:15 pm	No 2 fast ml 7:45 am
No 3 ft mail 7:40 am	No 4 lim'd 11:15 am
No 5 lim'd 8:35 pm	No 6 ft ml 7:55 am
No 7 coast lim 9:00 am dim ex.	No 8 coast lim 3:20 pm dim ex
No 9 coast train 8:35 am dim ex	No 10 coast train 4:45 pm dim. ex.
No 11 dim ex. 9:25 pm dim seulement.	No 12 dim ex. 8:06 am dim seulement
No 13 mer ex 9 25 pm mer seulement.	No 14 mer ex. 8:05 am mer seulement
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited. 8:30 am	No 2 Limited 7:25 pm
No 3 Fast Mail 2:30 am	No 4 .... 8:10 am
ILLINOIS CENTRAL.	
No 23, Local Mail 10:00 pm	No 24, Local Mail 7:00 am
No 3, Chicago Limited.......7:45 pm	No 4. Chicago Limited ....9:00 am
No 2 Lou and Cin limited..... 7:45 pm	No 4 Lou and Cin limited .....9:00 am
No 1 f't mail 8:20 am	No 2 f't mail 7:20 p m
No 1 Lou & Cin 8:20 am	No 2 Lou & Cin 7:20 pm
McComb Ac. 9:30 a m	McComb Ac. 5:30 p m
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
Memphis ex 11:20 a m	Memphis ex..4:20 pm
Vicksburg ex 5:30 pm	Vicksburg ex 8:15 a m
Baton Rouge ac 9:15 am	Baton R'ge acc 4:30 pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
Tex & Mex ex 6:40 p m	Tex & Mex ex 9:00 a m
Cal Ex........7:55 am	Cal ex.........8:40 pm
TEXAS AND PACIFIC.	
F't Worth. Hot Sp'gs and St L ex 6:15 pm	California ex. 8:15 a m
EAST LOUISIANA RAIL ROAD.	
Du dépôt de la Queen and Crescent rue Press. Tous les jours excepté dimanche.	
No 7.............8:20 am	No 8.......... 4:00 pm
Dimanche et mercredi excursion	
No 5.............6:25 pm	No 6.......... 7:30 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Dimanche seulement	
Alger.. ..... 7:35 p m	Alger.... .....8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Alger .... .10:00 am	Alger......... 4:00 pm
Samedi et dimanche seulement.	
Alger. ... 10:09 am	Alger.........5:30 pm
Tous les jours excepté dimanche	
Alger.........8:00 p m	Alger.........8,00 a m
LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.	
Tous les jours excepté dimanche.	
De Belair et Shell Beach.......9:10 a m	Pour Belair et Shell Beach........4:10 p m
Dimanche seulement.	
De Belair.......7:00 am	Shell Beach 5:30 a m
De Shell B'h 10:02 am	Shell Beach...8:00 am
Shell Beach..7:00 p m	Belair.........5:30 p m
	Shell Beach...7:30 p m

FAITS DIVERS.

Température du 11 août 1898.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....	78	25
Midi.........	84	29
3 P. M.......	82	28
6 P. M.......	80	27

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures:

MARIAGES—Robert Marius Nolan à Viola Ellen Bell.

NAISSANCES—Mmes L. George, un garçon; J. Tonert, un garçon; J. M. Quintana, une fille; H. J. Dureau, une fille; J. Cyrus, une fille; J. A. Woodville, une fille; A. Gautier, une fille; W. C. Perry, une fille; G. Amerland, une fille.

DÉCÈS—Thomas C. Ryder, 48 ans, 1914 Palmyre; Theodore Lanaux, 36 ans, 1225 N. Rempart; A. V. Vetter, 43 ans Marrat et Toulouse; Catherine Barrington, 9 jours, 1220 Music; Mme Louise Daure, 26 ans, 2871 Florida; H. W. Hille, 50 ans, 2461 Palmyre; D. Bernard 47 ans, Tannisburg; O. Bruning, 28 ans à bord du steamer Virginie, avenue Louisiana et Levée; Frances Mary Weigel, 16 jours, 3328 Chippewa; A. Craig, 59 ans, Logtown, Miss; Lou C. Fasho, 57 ans, 2931 Seconde Ethel Taylor, 10 mois, Franklin et Perdido; Effel Sommers, 2 mois, 334 S. Liberté; Louise Blanchard, 69 ans, Asile Lafon; C. Cofield, 33 ans, 670 avenue Jordan.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Demande d'émancipation: Samuel D. Crawford.

Samuel Lee et autres vs Weng Goon et als — liquidation de la raison sociale.

Henry Seron vs Mme M. Dandus—action en recouvrement de $800 sur des billets.

Wm A. Clarke vs Dr Philip Bergé—action en recouvrement de $208,50 sur un contrat.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge Henri Bezou.

Martin Murphy—bris de paix; $5 d'amende ou 15 jours d'incarcération.

Elysabeth Johnson—bataille et bris de paix; $5 d'amende ou 15 jours de prison.

Walter Neal, Pinkey Neal,—bataille et bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Thos. Burgoyne, Bridget Ryan, Hy. Johnson, Mary Lewis, Carrie Sanders—bris de paix; $2,50 d'amende ou 10 jours d'incarcération.

Mis sous caution:

Alphonse et Katie Tajagne, ivresse et bris de paix; Louisa Campbell, insultes et bris de paix.

Les affaires fixées ont toutes été remises par suite du procès du juge Charles DeLabretonne, à la cour criminelle.

Grand Jury.

Les membres du grand jury se sont réunis, hier matin, en séance régulière et ont présenté au juge Moise une accusation de meurtre contre John Wilborn.

Wilborn est l'homme de couleur qui a assassiné sa maîtresse, Miranda Moore, le 3 janvier dernier, rue Sud Peters, entre Delord et Sud Diamond. Il est actuellement en prison.

Amende de $10.

M. Howard et le capitaine Leathers ont vu, hier, clore par le juge Finnegan leur difficulté d'il y a quelques jours. On se rappelle que M. Howard en recueillit la plus mauvaise part; qu'il y eut pugilat, et que celui-ci dut recourir aux soins du médecin. Après quelques explications verbales, une apologie, le capitaine Leathers a payé une amende de $10. Tout est donc fini.

Base-Ball.

New York, 6; Washington, 3.
Washington, 7; New York, 4.
Chicago, 3; Brooklyn, 2
Baltimore, 7; Cleveland, 1.

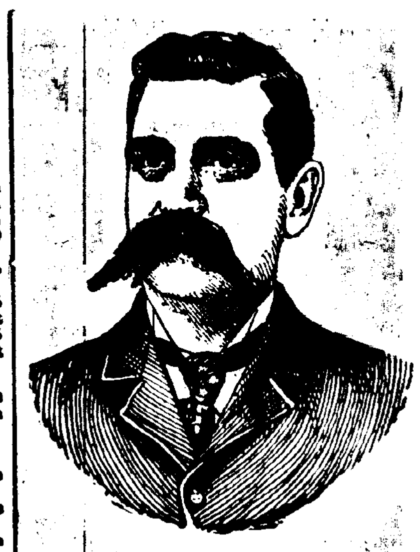

Le juge De Labretonne honorablement acquitté.

La question de Charles De Labretonne, second assistant Recorder, avec l'Etat, a été décidée hier. Il était accusé de violation de la section 74 de l'acte 45 de l'année 1896, ayant appliqué une amende en dehors de sa Cour; secondement, d'avoir négligé de rapporter ses transactions sur les minutes; enfin de n'avoir pas transcrit les amendes de façon convenable, dans son rapport au Trésorier de ville.

MM. Lionel Adams et Thomas J. Ford se sont déclarés prêts à répondre à l'accusation: ils sont les avocats de la défense.

Après l'appel des témoins, et avoir reconnu que Charles DeLabretonne avait été admis légalement comme assistant Recorder par le conseil de ville, le premier témoin Kenna montra une entrée dans les régistres, marquée, Charles Becker 9 juin 1898.

Objection de M. Adams qui demande l'opinion personnelle du témoin, ce qu'il sait par lui même. Réponse de celui-ci qui dit avoir besoin du livre pour aider sa mémoire. Monsieur Generelly remarque qu'il serait impossible au témoin de rien se rappeler, sans l'aide d'un document écrit. Kenna assure qu'ayant tout mis en écrit, il ne peut rien se remémorer autrement.

Charles Becker et Carra avaient été arrêtés ajoute-t-il, pour bris de paix et ne furent point punis.

Pouvez vous jurer ce fait, dit la cour?

—Oui!

Le témoin parla ensuite des registres d'arrestation des precincts. Le juge y marque les amendes avec les noms des prisonniers.

M Adams objecte également à la description par le prisonnier de ces livres qui ne sont pas tenus par lui-même.

M. Kenna reconnut l'écriture du juge DeLabretonne.

Le contre-examen a montré qu'à la seconde cour de recorder, on ne conserve pas les minutes. Le témoin n'a pu dire qui fait les entrées dans le livre de police. Elles paraissent faites par diverses personnes, dit-il.

Après ajournement, quand l'audience a été reprise, Charles Becker a été appelé.

Il a déclaré avoir été arrêté le 9 juin pour bris de paix, en compagnie de Joe Carra. Le juge De Labretonne l'a condamné à $5 d'amende ou vingt jours de prison; mais au bout d'un instant il a été rappelé devant le juge qui lui a dit que comme il jouissait d'une bonne réputation, qu'il n'avait jamais été arrêté avant, il serait gracié.

Après l'audition de ce témoin, l'avocat de district a reconnu qu'il n'y avait eu rien d'irrégulier dans la conduite de M. DeLabretonne, et il a immédiatement abandonné la poursuite.

Le juge DeLabretonne a été en conséquence honorablement acquitté.

Le Grand Jury en séance.

Il y avait foule à la session du Grand Jury, assemblée dès 11 heures hier matin. On a examiné deux cas de meurtre, celui de Denis Arnold, commis le 5 juin par Willie Chandler, homme de couleur: et celui d'un chinois par Ed Bird et Ed. Brady, rue Rempart près Canal, le 11 juin 1898.

Tentative de suicide.

Un vieil allemand, Henry Elfers, attentait à ses jours hier, durant l'absence du logis de sa femme, au No 2653 rue Gravier, près de Broad. Il s'est coupé la gorge, se blessant également aux poignets. Malgré son âge avancé et la nature des blessures, il pourra, dit-on survivre.

Malade depuis longtemps, il ne pouvait plus travailler, et âgé de 64 ans, vivant seul avec sa femme bien qu'il ait trois grandes filles et un fils, ce malheureux était fort découragé. Il pouvait être 9 heures du matin. Après avoir déjeuné, et sa femme partie pour le marché Claiborne, il se procura un rasoir, accomplit cet acte de désespoir. Sa femme en revenant, le trouva sur une chaise, baigné de sang On envoya quérir l'ambulance, et le blessé fut transporté à l'hôpital.

Machines à fumigation envoyées à Santiago et autres lieux.

Dès que le Directeur M. H. Carter, chirurgien à l'hôpital de Marine des Etats Unis partira pour Santiago, à bord du transport Berlin, il aura soin d'emporter avec lui une machine à fumigation afin d'abolir les retards actuels, les vieilles lois demodées, les inutiles obstructions mises au commerce.

Chaque port au pouvoir des Etats Unis sera pourvu d'une de ces machines, et cela grâce aux efforts intelligents, à la demande pressante du président du Bureau de Santé de l'Etat, le Dr Edmond Souchon, qui a tout fait pour cela. Des mesures aussi effectives que rapides sont d'un immense avantage pour notre ville, équivalant à un progrès marqué du mouvement commercial à prévoir prochainement avec les Antilles.

Quels sont les parents!

Un enfant blanc d'une douzaine d'années a été rapporté en ville par un train du Louisville et Nashville, hier matin. Il avait été ramassé sans connaissance sur la voie. On l'avait cru d'abord mort.

Ayant constaté qu'il n'était qu'évanoui, dès l'arrivée du convoi, l'ambulance fut appelée, et on le transporta à l'hôpital. Il a, paraît il, le crâne fracturé; son état est donc fort sérieux. On suppose que cet enfant avait voulu faire une excursion sans frais. Plusieurs autres gamins l'ont reconnu; son nom est Blinks.

Programme du concert de ce soir au Parc de Ville.

Nous publions ci-après le programme d'un concert que donne ce soir au Parc de Ville, l'orchestre du Prof. Geo. O'Connel, un des plus brillants qui se soient jamais fait entendre à ce parc.

Nous signalons à l'attention de ceux qui se laisseront allécher par ce concert, le 10me numéro de ce programme, "The Forge in the Forest", harmonie imitative qu'exécutent parfaitement les musiciens du Prof. O'Connell.

1re partie.

1—The Merry American, March.......Wheeler
2—Aubade Printanière........Lacome
3—A Sleigh Ride Party, descriptive.................Michaelis
4—La Serenade, Sélection.....Herbert

2me partie.

5—Le Cheval de Bronze, ouverture.............................Auber
6—La Cinquantaine, air in the olden style..........Gabriel-Marie
7—Martha, Sélection..........Flotow
8—Indian War Dance.........Bellstedt
9—America. National overture.Tobani
10—The Forge in the Forest, descriptive................Michaelis
Synopsis — Night, the blacksmith sleeps; Dawn, the Birds twitter, the Brook murmurs;—Five o'clock, the steeple Bell rings, the morning Prayer;—the smith at his blazing forge.

3me partie.

11—Wang, Sélection...........Morse
12—Love's Dream after the Ball, intermezzo.........Czibulka
13—Two Negro Songs—a All coons look alike to me....De Witt b Ma Angeline..............Beyer
14—Shine on! Johnson, march ....Ephraim

Les successeurs possibles du Dr Konke.

On dirait vraiment que la lutte dans le premier ward pour la succession du Dr Konke, récemment nommé membre du Bureau de Santé de notre municipalité, prend des proportions importantes. M. W. W. Hodgins prépare sa candidature, montre beaucoup d'activité; il a des chances sérieuses.

Charles Feahney bien connu et qui tient une épicerie, est très populaire rue Poydras. Il pourrait bien être pour lui un rival sérieux, si même son influence ne faisait que balancer celle de M. Hodgins. A l'époque de la Ligue des Citoyens, M. Feahney avait été choisi par le comité exécutif pour être envoyé au Conseil. Il comptait alors s'établir dans le premier ward

Il était sous l'impression qu'il pourrait servir au Conseil sans résider dans le "ward" qu'il représentait. Mais dès qu'il découvrit son erreur, reconnut que ce serait contre la loi, il se retira momentanément de la politique, et M Hellmann fut choisi.

Maintenant que M. Feahney est en situation légale pour représenter son Ward va-t-il modifier ses idées? Il est très aimé, soutenu par beaucoup d'électeurs. Qui vivra verra!

Voleur audacieux.

A sept heures et demie hier soir Mme Alice McCarthy, domiciliée rue Miro près Laharpe, passait rue des Remparts entre Canal et Douane, lorsqu'un jeune nègre nommé Joe Thomas, lui a arraché de la main son porte-monnaie contenant $10

Poursuivi par des citoyens, le noir a été arrêté et conduit au violon. Il demeure rue Ursulines près Bourgogne.

Le Berlin hors de Quarantaine.

L'assistant quartier-maître général Scully, a qui le grand transport le Berlin est consigné, ne voudrait point mettre de retard à l'envoi à Santiago des troupes acclimatées du Texas. Il est bien question de quelques réparations nécessaires pour le Berlin, mais il faudrait le mettre en "dock". En avons-nous un assez grand pour ce géant naval?

Le docteur Souchon, président du Bureau de Santé, assure que la quarantaine du beau navire s'est achevée hier à 6 heures. Vers samedi prochain, le public le retrouvera donc au bord du fleuve, en face de la rue Mandeville.

NOUVELLES A LA MAIN.

Chute—En travaillant hier après-midi, à bord du bateau "Lafourche" amarré dans le fleuve, au pied de la rue Bienville, Eugène Collins, couleur, est tombé et a été blessé à l'estomac et à la tête, par une boite qu'il portait sur ses épaules. Il a été soigné par les étudiants de l'hôpital et a été ensuite conduit chez lui, rue Touro coin Johnson.

Fracture—Hier après-midi, Nathaniel Donning, âgé de 33 ans, a eu la jambe gauche fracturée, alorsqu'il déchargeait une charette dans la cour de sa demeure, Avenue Louisiana, 1030. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Vol—A deux heures hier matin, des voleurs ont pénétré dans la demeure de M W. J. McGraw, rue Dorgenois, 636, et se sont enfuis en emportant des objets évalués à une dizaine de dollars.

Incendie—Hier matin, un peu avant une heure, un incendie a éclaté dans une maison sise sur le Chemin Gentilly, entre les rues Bourbon et St-Antoine, occupée par H W. Harrison. Bâtisse et contenu ont été totalement détruits. Une assurance de $400, à la compagnie Germania, couvre en partie les pertes.

Se constitue prisonnier—Richard Davis, alias "Bossock", couleur, s'est constitué prisonnier, hier matin, aux agents de police Mora et Collins. Il est accusé d'avoir dangereusement blessé un nommé Sam Lee, le 19 août, rue Saratoga 2613. Il a été écroué au poste du deuxième precinct.

Ivresse—Hugh McCullom étant pris de boisson, est tombé hier matin, à deux heures, à l'angle des rues Canal et Royale, et s'est blessé à la tête. Il a été pansé par les étudiants en médecine, puis a été conduit au poste de police le plus voisin. McCullom, est arrivé ces jours ci de Biloxi.

Vol.—Jas. Mc Nally et Eugène Comfort, sont entrés, hier après-midi, dans un dépôt de marchandises du gouvernement fédéral, rue Magasine 820, et se sont enfuis en emportant un sac de farine. Ils ont été arrêtés quelques instants après.

Imprudence.—A quatre heures et demie, hier après midi, Adam Hohner, un enfant de 3 ans, a failli être victime de l'imprudence de ses parents. En jouant dans un appartement, il a ramassé une bouteille contenant de l'acide carbolique, et a porté la fiole à ses lèvres. Il a été grièvement brulé par le poison.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom	Destination	Mouillage
	STEAMERS.	
Cayo Mono	Londres	3e dist 28
Barbadian	Liverpool	Louis ave
Brinkburn	Rotterdam	Westwego
Erpana	Bocas del Toro	1er dist 15
Breiford	Bluefields	1er dist 15
Ethiope		2e dist 18
Hexham		1er dist 13
Hannah M. Bell	Rotterdam	Chalmette
Iberia	Cuba	Alger
Jamaican	Liverpool	Chalmette
Jos. Oteri, Jr	Honduras	1er dist. 15
Nordkap	Continent	Jackson mill.
S Oteri	Honduras	Alger
Suidal	Bluefields	1er dist 20
Tergeste	Gene et Trieste	2e rue
Virginia	Hambourg	Chalmette
Vesta	Liverpool	Louis ave
	NAVIRES.	
Oceano	Portugal	rue 1ère
Roland	Breme	Southport
	BARQUES.	
Bella Formigosa	Oporto	5e rue
Frieda	Brême	Southport
Glama	Portugal	St-James st
Alkaline	Oporto	Point
	GOELETTES.	
R W Hopkins	Boston	Gretna
Santo Oteri	Laid up	1er dist. 13

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship El Dorado, Baker.... parti 7 aout
Steamship Algiers, Maxson. ....parti 5 aout
Steamship El Mar, Grant........parti 3 aout
Steamship New Orleans, Hager... parti 1 aout
Goelette Ella M Willey, Willey.. parti 2 aout

LIVERPOOL.
Steamship Bendi, Goldsworthy..parti 6 aout
Steamship Mexican, Japha .. ... parti 3 aout
Steamship Foylemore ——..... parti 19 juil.
Steamship Nicaraguan, Howell..parti 25 juin
Steamship Darien, Wrake ......parti 14 juil
Steamship Craftman, Hannay.....parti 27 juil.
Steamship West Indian, Griffith..parti 27 mai.
Steamship Anselma de Larrinaga parti 29 juil.

LONDRES.
Steamship Afghan Prince, Knudsen p 4 aout
Steamship Spanish Prince. ——.parti 8 juil.
Steamship Cayo Largo, Kernish parti 28 juil.
Steamship Highland Prince, Thomas p 17 juin

ANVERS.
Steamship Afghan Prince Knudsen..p 22 juil.
Steamship Europa, Reems .... parti 21 juil.
Steamship Spanish Prince, Henderson p 30 juin
Barque Margethe, Larsen.....partie 10 avril.

OPORTO.
Barque Nanny, Gewald........ partie 11 juil.

MARSEILLES.
Steamship Moorish Prince, Gill... parti 6 juin

RIO DE JANEIRO.
Steamship Recomorran ——...parti 22 juil.
Steamship Grangewood ——..parti 19 juil.

RIVER PLATTE.
Steamship Breckfield——.......parti 24 juil.

LAS PALMAS.
Steamship Moorish Prince Gill...parti 22 juin

SHIELDS.
Steamship Arkansas, ——....parti 19 juil.

HAMBOURG.
Steamship Africa—— ...... parti 20 juil.

BUENOS AYRES.
Steamship Ramazon —— ....par 11 jui.
Steamship Tregarno ——....... parti 14 juil.

BELFAST.
Steamship Innishowen Head. Suffern p 3 aout

SANTOS.
Steamship Melbridge, Herbert..parti 29 juil.

Marchés divers.

Paris, 11 août — La rente trois pour cent est cotée à 103 francs 52 1/2 centimes.

Londres, 11 août— Consolidés au comptant, 110 13/16; à terme 110 7/8.

Liverpool, 11 août — Coton spot demande bonne; prix plus facile.

American middling fair 3 17/32d;

Ventes 12,000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation y compris 11,300 balles coton américain.

Recettes 5,500 balles tout coton américain.

Futurs—faciles à l'ouverture avec demande modérée; calmes à la cloture.

American middling l. m. c., août 3 25; août et septembre 3 24; septembre et octobre 3 22; octobre et novembre 3 20; novembre et décembre 3 20; décembre et janvier 3 20; janvier et février 3 20; février et mars 3 20; mars et avril 3 21; avril et mai 3 22; mai et juin 3 23.

New York, 11 août— Coton spot—stables à la cloture.

Middling uplands 6 1/16; midling gulf 6 6/16.

Ventes 2648 balles.

New York, 11 août — Futurs stables à la cloture.

Août 586; septembre 588; octobre 591; novembre 593; décembre 595; janvier 600; février 603; mars 606; avril 609; mai 6 12.

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1898.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

Etude sur Chateaubriand.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1899 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une *médaille d'or et un prix de cinquante dollars en espèces.*

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible sur papier écolier, réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes.* Ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUS. ROUEN,
P. O. Box 725.

DECES.

DEBLANC—Décédé jeudi 11 août à 2 heures P. M., âgé de 46 ans, GUSTAVE S. DE BLANC, natif de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances des familles DeBlanc et Villeré, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu vendredi 12 août 1898 à 10 heures précises du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence No 813 rue des Champs Elysées près Dauphine.

JOHN BONNOT.
Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1043.
14 sept—3m

Telephone No 408.
F. Laudumiey & Co.
Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
25av -6m

Propriétaires et agents. sachez que le Pelican Excavating Co. nettoie les voutes à meilleur marché qu'aucune autre compagnie Bureau 320 Carondelet.
17 oct—1an

AMUSEMENTS.

Parc Athlétique.
Pluie ou beau temps, dernière semaine de la fameuse
BANDE MEXICAINE.
PAULO et DIKA
Dans leurs Spécialités.
CHUTES.
Courses de bicycle tous les soirs.
Mlle TILLIE ANDERSON
Epreuves pour des "Records"
CINETAMOGRAPHE DE LUMIÈRE.
La merveille du dix-neuvième siècle.
WAR-GRAPH.
6 août

WEST END.
La Bande de concert de Bellstedt.
Les Sœurs Mendoza.
Aérialistes Européennes.
RAMZA ET ARNO.
Comédiens excentriques
Vitascope — Vues de la guerre.
Nouvelles scènes se renouvelant continuellement.
6 août

L'EXCURSION POPULAIRE ANNUELLE
A BON MARCHÉ
—DE—
L'ILLINOIS CENTRAL
—A—
CHICAGO
—AURA LIEU—
SAMEDI, 20 AOUT.
Aussi, le Même Jour, à
St-Louis, Louisville et Cincinnati.
Prix, Aller et Retour:
CHICAGO.................$12 00
CINCINNATI...............$11 30
ST-LOUIS.................$10 00
LOUISVILLE...............$10 00
Bon pour Revenir sur les Trains Réguliers jusqu'au
5 SEPTEMBRE 1898.
BUREAU:
Coin des rues St-Charles et Commune.
4 août—ven mer sam

PETITES ANNONCES.

ARGENT à prêter.—$175 000 à prêter sur propriétés en ville. Octave Genois, 314 rue Carondelet, près Gravier. Heures, 9 à 10 et 2 à 4. 6 fev

Pensionnat de l'Enfant Jésus
Pour Petits Garçons
Depuis l'âge de six ans jusqu'à douze ans, préparatoire pour tous les cours de collège. Réouverture 1er septembre. S'adresser pour informations à la Sœur Supérieure, encoignure des rues Calhoun et Howard, Nlle Orléans, Lne, ou aux pasteurs de l'église des Jésuites, avenue St-Charles, en face du Parc Audubon.
21 juil à 1er sept—dim mar jeu